

Interpellation écrite du 17 mars 2025 de M. Simon Brandt: «Y a-t-il un cadavre dans le placard au Service des pompes funèbres?»

Dans la rubrique «Encre bleue» de la *Tribune de Genève* du 6 mars 2025, intitulée «Les funérailles qui déraillent»¹, une succession de manquements «littéralement surréalistes» sont décrits:

Ce jour-là, on aimerait que tout roule. Que tout soit parfait. Que rien ne vienne entraver la communion et les adieux. Thierry, retraité genevois, vient de perdre sa mère. Le 13 février dernier, il a la «douloureuse mission de mener à bien la cérémonie funéraire au cimetière de Saint-Georges». Qui va s'apparenter à «une succession de manquements littéralement surréalistes».

La veille, il vérifie les photos numérisées et le bon fonctionnement de sa clé USB avec le préposé du cimetière. Une petite demi-heure avant la cérémonie, nouveau check. Thierry fournit un découpage précis détaillant la projection des images et l'alternance des textes et musiques. L'employé contrôle le beamer. Tout est OK.

Et paf, le micro

Démarre le service funèbre. A peine le discours entamé, crac, le micro lâche. Thierry, imperturbable, continue a cappella. Les personnes dures d'oreille n'entendent pas grand-chose. Elles râlent, légitimement. On leur fait une place au premier rang. Au moment d'envoyer le deuxième extrait musical, le préposé a disparu de son pupitre. Hé oh! Flottement. Embarras. Ah, le revoilà. Quelques minutes plus tard, il s'agit de diffuser des images. Caramba, encore raté! L'employé triture le projecteur. En vain. «Il découvrait les fonctionnalités de son application en pleine cérémonie funéraire face à l'assemblée consternée de tant de maladresses.»

Goût amer

La famille a de l'humour; Thierry de l'aisance en public. Bon gré mal gré, la cérémonie parvient à son terme. Mais elle laisse un goût amer. D'autant plus que la défunte «avait, onze ans auparavant, signé un contrat avec la filiale Azure des Pompes Funèbres Générale S.A. dont la facture totale avoisine les 6000 francs». Auxquels s'ajoutent 250 francs pour la location de la chapelle. Ça fait bonbon les obsèques.

Thierry a évidemment deux-trois questions concernant le «déroulement et les acteurs intervenant dans le déroulement de la fin de vie à Genève». Mi-février, il a écrit à la Ville une lettre... restée sans réponse jusqu'à présent.

Cette liste de dysfonctionnements pose question et mérite quelques explications sur la véracité ou non de la situation décrite ci-dessus. En conséquence de quoi, je remercie le Conseil administratif de répondre aux questions suivantes pour clarifier la situation:

¹ <https://www.tdg.ch/encre-bleue-les-funerailles-qui-derailent-193141253820> (consulté le 18 mars 2025)

– Comment une telle situation a-t-elle pu se dérouler? Est-ce que notre concitoyen a reçu une réponse à son courrier de mi-février avec les excuses qui semblent s'imposer?

– Y a-t-il eu d'autres situations analogues dans ce qui s'apparente à une certaine forme de violation de la paix des morts, ou tout au moins à un irrespect de la solennité du lieu?

– Est-ce que le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a fait l'objet d'un audit durant la législature 2020-2025? Si oui, quelles ont été ses conclusions et cet audit peut-il être joint à la réponse de la présente interpellation écrite?